



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU CTSD du 25 janvier 2016

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Les opérations de carte scolaire se tiennent cette année dans un contexte de refondation de l'École avec la mise en place de la réforme du collège. **L'UNSA-Education** réaffirme sa volonté de voir construire, dans les meilleures conditions, une réforme pour TOUS et que tous les moyens soient donnés aux équipes pédagogiques pour qu'elles puissent répondre au mieux aux besoins de leurs élèves. **L'UNSA-Education** reconnaît dans vos propositions, Madame la Directrice Académique, l'engagement national à soutenir les collèges à la rentrée prochaine et cela se traduit par la création de 7 ETP en Isère malgré la diminution démographique. Nous retrouvons ainsi les moyens de la rentrée 2014.

Depuis plusieurs semaines, les équipes se sont mobilisées pour s'approprier la réforme et ont travaillé à leur projet pédagogique en cherchant à répartir les marges profs afin de répondre au mieux aux besoins de leurs élèves. **L'UNSA-Education** accueille favorablement l'effort porté sur les établissements de milieux défavorisés mais tient à souligner que la révision des seuils théoriques utilisés pour déterminer les structures et donc les dotations des établissements de catégorie A anéantit ce travail et démobilise les équipes sur le terrain. Pourquoi marginaliser ces établissements alors que la réforme se veut être pour tous, même pour les élèves de milieu favorisé ? La mixité existe aussi dans ces établissements et il faut pouvoir la gérer.

Nous demandons donc à ce que les seuils de l'année dernière soient rétablis afin que les moyens nécessaires à la mise en place de la réforme soient réellement alloués à tous les établissements.

Concernant les SEGPA, **L'UNSA-Education** réaffirme son attachement à la conservation de ces structures car elles répondent à un réel besoin des élèves. En ce qui concerne les moyens, la marge d'autonomie accordée aux collèges dans le cadre de la réforme concerne aussi les SEGPA. Elle doit en effet, comme le propose la circulaire, faciliter dans ces sections, la mise en place de l'accompagnement personnalisé, des EPI mais aussi contribuer à la mise en œuvre d'organisations plus inclusives. Aussi, nous nous étonnons que les marges profs n'apparaissent pas dans les tableaux de répartition pour les SEGPA et que la dotation académique ne soit pas distribuée dans sa globalité dans notre département, avec un écart de 427 heures. Pour ce qui est des élèves, nous regrettons cette année encore la baisse des effectifs dans l'enseignement spécialisé alors que le besoin existe dans notre département. Nous avons attiré votre attention l'an passé et réitérons notre questionnement : comment valoriser cette voix reconnue comme « *une structure qui réussit à mobiliser et à donner confiance aux élèves* » ?

Enfin, **L'UNSA-Education** déplore de nouveau la part faite aux HSA avec un taux moyen de 7.28 % sur notre département, taux le plus élevé de l'académie et en augmentation par rapport à la rentrée dernière. **Nous attirons** votre attention sur les conséquences douloureuses pour nos collègues d'une telle dotation, à savoir la multiplication des compléments de services et bien sûr des suppressions de postes.

L'UNSA Education demeure très attachée à une préparation la plus sereine possible de la rentrée scolaire tant pour les personnels enseignants que pour les autres acteurs du système éducatif. Nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche et nous ferons le relais combatif et pragmatique de nos collègues.

Pour l'UNSA Education

Sophie DESCAZAUX